N° 43 / 2023

declareit Infoticker

Avril 2023

Chères lectrices et chers lecteurs

Le premier trimestre de l'année 2023 est déjà passé. Le printemps s'éveille et l'année qui s'annonce sera à la fois intéressante et riche en challenges. Avec le lancement de Passar 1.0, une étape importante est franchie dans le grand projet DaziT. Selon une information communiquée le 9 mars au groupe d'accompagnement Économie, e-dec exportation sera prolongé jusqu'au 30 juin 2025.
L'équipe de Declare-it est actuellement pleinement concentrée sur la programmation de Declare-it 5.0, qui inclura Passar Transit.

Consacrez quelques minutes de votre temps pour une mise à jour rapide et efficace concernant les dernières actualités, afin que vous puissiez faire le point à ce sujet avec vos spécialistes en informatique internes.

Jürg Zellmeyer
Product Manager Cargowise
juerg.zellmeyer@wisetechglobal.com

Thomas Cattaruzza
Product Manager Declare-it
thomas.cattaruzza@wisetechglobal.com

État de la loi sur les douanes

Fin août 2022, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le message concernant la révision totale de la nouvelle loi sur les douanes. La CER du Conseil national se penchera ensuite sur le projet de loi en avril 2023. Les conclusions d'autres commissions sont également attendues d'ici là.

Un groupe de travail a également été mis en place afin d'examiner et d'améliorer la collaboration entre l'OFDF et les cantons. L'OFDF travaille également sur les nouvelles ordonnances, qui seront probablement mises en consultation à l'automne.
La nouvelle loi sur les douanes ne pourra probablement pas être instaurée avant le 1er janvier 2025. (jz)

Informations supplémentaires
Le Conseil fédéral a été informé du rapport du groupe de travail Confédération-cantons sur la révision de la loi sur les douanes

Passar

Groupe d'accompagnement Économie
Jeudi 9 mars 2023 a eu lieu à Berne la première réunion trimestrielle du groupe d'accompagnement Économie de l'année 2023.
Christian Bock, directeur de l'OFDF, et Isabelle Emmenegger, responsable du programme DaziT, ont réaffirmé que les dates prévues pour Passar 1.0 seraient maintenues.
A été présenté à cette occasion un passage échelonné avec des dates concrètes :

- Passar 1.0 sera mis à disposition par l'OFDF à partir du 1er juin 2023.
- e-dec exportation peut être utilisé jusqu'au **30.6.2025**.
- Les clôtures de transit Da doivent être enregistrées jusqu'au 30.9.2023 dans l'application NCTS existante, comme par le passé. Au 1.10.2023, l'OFDF passera à Passar, les clôtures de transit devront alors obligatoirement être enregistrées avec Passar Transit.

- Jusqu'au 31.10.2023, les ouvertures de transit peuvent être saisies aussi bien dans le NCTS existant que dans le nouveau Passar Transit. Il est toutefois recommandé aux Ea d'attendre le mois d'octobre pour démarrer les ouvertures de transit avec Passar, par analogie avec le jour de référence des Da.
- Afin d'éviter les problèmes liés au transfert de données, les exportations ne devraient être faites avec Passar qu'à partir du mois d'octobre; avant cette date, les déclarations d'exportation e-dec et NCTS existantes devront être utilisées.

Le **transit national ne sera opérationnel qu'à partir du 1.10.2023** dans Passar. (jz)

ePortal

État Onboarding ePortal pour Passar 1.0

L'OFDF a commencé l'enregistrement des clients de la douane, qui utilisent le NCTS, pour le ePortal. En tant que client SISA utilisant Transit Export et/ou Transit Import, vous avez reçu ces dernières semaines un e-mail de notre part. Cet e-mail vous demandait de vous inscrire de manière autonome sur le ePortal et de saisir les rôles et les API nécessaires. Nous vous avons également fait parvenir un fichier Excel contenant des informations sur les organisations Declare-it existantes. Ce document Excel, complété avec le numéro de partenaire commercial, est indispensable pour la mise à jour 5.0 de Declare-it. Si vous n'avez pas encore renvoyé ces informations à SISA, nous vous prions de le faire impérativement dans les prochains jours. Pour tout renseignement, veuillez contacter Simon Borchers, simon.borchers@wisetechglobal.com ou Marco Moebius, marco.moebius@wisetechglobal.com. (tc)

Saisie ePortal type de partenaire commercial Filiale

Depuis le mois de mars 2023, l'OFDF permet de saisir le type de partenaire commercial Filiale. Cela donne la possibilité au partenaire de la douane de continuer à utiliser les pseudo IDE/IDE douaniers initialement créés dans la gestion des clients de la douane GCD (important pour e-dec et NCTS) dans Passar. Comme le pseudo IDE/IDE douane n'a pas le statut d'un IDE à caractère RH, il n'a pas pu être utilisé jusqu'à présent. Avec la dernière extension, cela est désormais possible avec un numéro REE actif (numéro d'entreprise issu du registre des entreprises et des établissements). Pour cela, il faut d'abord saisir un IDE RH dans le ePortal. Ensuite, le numéro REE correspondant peut être saisi en tant que filiale. Vous trouverez ici des instructions sur l'endroit où trouver le numéro REE. (tc)

Saisie du montant de référence pour le prélèvement de la garantie

Lors de l'ouverture du régime de transit, le montant à prélever sur la garantie globale indiquée doit être précisé. Le montant correspond à 10% de la valeur des marchandises. Le montant standard de 10'000 EUR, prélevé jusqu'à présent par l'OFDF, ne peut plus être appliqué que dans des cas exceptionnels. Le titulaire du régime est donc tenu de connaître la valeur des marchandises transportées et de l'indiquer lors de la déclaration. Si le transport de marchandises de haute valeur est fréquent, il est recommandé de vérifier la garantie globale par rapport à Passar 1.0 et de l'adapter si nécessaire. (tc)

Recommandation de SISA : passage à e-dec exportation

L'OFDF a prolongé e-dec exportation jusqu'au 30 juin 2025, comme annoncé par SISA lors du Declare-it Solution Day 2022.

La fonction Send to Passar a en outre été ajoutée dans le projet Passar par l'OFDF. Elle permet de transférer une déclaration d'exportation e-dec dans le système de transit, comme c'est le cas avec le système Sélection & Transit existant. SISA recommande vivement aux clients qui utilisent encore la déclaration d'exportation NCTS de passer sans tarder à e-dec exportation. Il n'est pas judicieux d'attendre le passage à Passar en automne 2023. (tc)

Solution Day

Les Solution Days auront lieu le 4 mai à Bâle et le 10 mai 2023 à Bussigny. Cette année, des informations importantes et des actualités intéressantes concernant Declare-it 5.0 et le projet Passar vous seront communiquées. Vous aurez également l'occasion de vous entretenir avec les spécialistes et les clients de SISA lors de l'apéritif qui suivra la séance. Nous nous réjouissons de vous rencontrer à Bâle ou à Bussigny. (tc)

SPEDLOGSWISS Customs Compliance Day

Le 15 mars 2023 a eu lieu le 3e Customs Compliance Day de SPEDLOGSWISS. Cette conférence, qui s'est tenue à Olten, était axée sur le thème de la douane DaziT et a attiré plus de 100 représentants du secteur du transport à Olten.
De nombreux intervenants renommés de l'OFDF et du secteur logistique ont informé les participants intéressés sur l'état actuel et les perspectives du projet DaziT, la révision totale de la loi sur les douanes, l'état d'avancement de l'ICS2, les adaptations de la loi sur la protection des données et de la loi sur la TVA ainsi que les conséquences de la suppression des droits de douane pour l'industrie.
Jürg Zellmeyer, spécialiste en douane de SISA, a présenté un exposé intéressant sur le thème "DaziT et Passar vus sous l'angle de l'informatique". Lors du débat qui a suivi, le directeur général de SISA, Roland Schumacher, a pu mettre en évidence les défis que les fournisseurs de logiciels devront relever avec DaziT et les systèmes Passar, tant pour les fournisseurs que pour les utilisateurs. (jz)

Séances d'information de l'OFDF concernant Passar 1.0

L'OFDF organise des séances d'information concernant Passar 1.0 aux dates suivantes:

- 26 Avril, 16h00-18h00, à Mendrisio
- 3 Mai, 09h00-11h00, en ligne (MS Teams) en italien
- 2 Mai, 17h00-19h00, à Bâle
- 10 Mai, 17h00-19h00, à Sargans
- 17 Mai, 09h00-11h00 Uhr, en ligne (MS Teams) en allemand
- 25 Mai, 14h00-16h00, à Berne
- 30 Mai, 16h00-18h00, à Schaffhouse

Ces séances ont déjà eu lieu en Suisse romande.

Migration du serveur de messagerie e-dec

Selon les informations communiquées par l'OFDF le 23 mars 2023, l'OFDF procédera à une migration du serveur de messagerie le 7 juin 2023. Si vous êtes client du centre de calcul SISA, c'est SISA qui s'en chargera. Si vous êtes un client on premise de SISA, vous devez alors vérifier l'infrastructure de messagerie. Si des listes blanches ou des déconnexions de pare-feu ont été configurées pour les serveurs de messagerie de l'OFDF, il faudra éventuellement les compléter avec les nouveaux serveurs.

Actuel:

Mails d'e-dec (OUT-Server)	mail11.admin.ch mail12.admin.ch mail13.admin.ch mail14.admin.ch
Mails vers e-dec (IN-Server)	mail15.admin.ch mail16.admin.ch

A partir du 07.06.2023:

Mails d'e-dec (OUT-Server)	mx01.mail.admin.ch mx02.mail.admin.ch mx03.mail.admin.ch mx04.mail.admin.ch
Mails vers e-dec (IN-Server)	mx01.mail.admin.ch mx02.mail.admin.ch mx03.mail.admin.ch mx04.mail.admin.ch

Pour toute demande de renseignements, veuillez vous adresser à notre helpdesk via eRequest. (tc)

Informations supplémentaires
e-dec Migration des serveurs de messagerie

Actualités douanières

La nouvelle interface eITRA entre e-dec et l'OSAV a été mise en service le 13 février 2023 . Cela concerne les lots d'animaux et de produits animaux en provenance de pays tiers ainsi que d'ongulés et la volaille en provenance de l'UE. Les modifications nécessaires à la saisie dans e-dec sont détaillées dans le document ci-dessous.

Informations supplémentaires
eITRA-Info pour importateurs et déclarants

Dates et évènements

- 04.05.2023 Declare-it Solution Day à Bâle (en allemand)
- 10.05.2023 Declare-it Solution Day à Bussigny (en français)
- Séances d'information de l'OFDF concernant DaziT (voir article)

Helpdesk SISA

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

eRequest eRequest
Online Tickets: https://cas.sisa.ch/helpdesk
Site internet: http://www.sisa.ch

Centre de service TIC de l'OFDF

Du lundi au vendredi de 07h00 à 17h00
Téléphone +41 58 462 60 00
Contact Formulaire web

Inscription à l'Infoticker

Souhaitez-vous recevoir personnellement cet Infoticker ou le désinscrire?

Inscrivez-vous sous ce lien et nous serons ravis de vous ajouter à la liste de diffusion.

©SISA April 2023